



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Banque de France

Question écrite n° 31431

Texte de la question

M. Jean-Paul Bacquet attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur le devenir de la papeterie de la Banque de France de Vic-le-Comte. En effet, dans le cadre de la négociation avec la Belgique, la Grèce, l'Irlande et le Portugal et la création d'une filiale avec les banques nationales d'Italie et d'Autriche, cela suscite un mouvement d'inquiétude chez le personnel qui craint de lourdes conséquences sur les sites de Vic-le-Comte et Chamalières qui emploient 1 200 salariés. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître la situation réelle de cette négociation.

Texte de la réponse

La Banque de France envisage toutes les possibilités pour consolider ses deux activités industrielles en Auvergne, dans le double souci de la performance technologique et de la compétitivité. Des contacts ont bien été pris avec différents acteurs publics au sein de l'Eurosystème pour leur proposer de participer à un projet de modernisation de l'activité « papeterie » de la Banque. Une réflexion est par ailleurs en cours au niveau de l'Eurosystème. La Banque de France y participe activement et défend la mise en place d'un pôle fiduciaire public pour la fabrication des billets, auquel serait intégrée la papeterie de Vic-le-Comte. D'ici la fin de l'année, toutes les informations nécessaires devraient être réunies afin qu'une décision puisse être prise sur l'avenir de la papeterie de Vic-le-Comte.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Bacquet](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (4^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31431

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juillet 2013](#), page 7081

Réponse publiée au JO le : [22 octobre 2013](#), page 11072